Round 6 d'Afrobaromètre

Nouvelles données collectées à travers l'Afrique

AFRO BAROMÈTRE
DONNER UNE VOIX AU PEUPLE

Dépêche No. 128 | 16 décembre 2016

50 ans après, la liberté d'association est bien ancrée en Afrique, quoique loin d'être absolue

Dépêche No. 128 d'Afrobaromètre | Brian Howard et Kangwook Han

Résumé

Il y a cinquante ans d'aujourd'hui, l'Assemblée Générale des Nations Unies (ONU) a consacré la liberté à laquelle nous tenons probablement depuis notre évolution en animaux sociaux – le droit de se réunir et de s'associer librement. Le Pacte International Relatif aux Droits Civils et Politiques (PIDCP), qui a été adopté avec le Pacte International Relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels (PIDESC), établit le droit de réunion pacifique (Article 21) et à la liberté d'association (Article 22), entre autres droits fondamentaux de l'homme.

Comme l'indique l'ONU en marquant ce demi-siècle, les libertés de réunion et d'association « permettent d'exercer beaucoup d'autres droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux, qui permettent aux gens d'exprimer leurs opinions politiques, de s'engager dans des activités artistiques, de s'engager dans des pratiques religieuses, de se joindre à des syndicats, d'élire des dirigeants, et les tenir responsables ». En tant que tels, ils jouent « un rôle capital » dans la construction et la consolidation de la démocratie (Rapporteur Spécial de l'ONU, 2016a).

Tous les pays africains à l'exception du Soudan du Sud sont signataires ou états parties au PIDCP, ce qui les engage à « prendre des mesures positives en vue d'établir et maintenir un environnement favorable » aux associations – des groupes de prière aux groupes de discussion en ligne, en passant par les manifestations, les syndicats, les partis politiques ou même – oui, pour autant qu'il soit pacifique – une fête d'anniversaire. Aucun participant à une association ne devrait craindre les actes de harcèlement, les interdictions de voyager, ou les campagnes de dénigrement, encore moins la violence ou la détention (Rapporteur Spécial de l'ONU, 2016b).

Pour en savoir plus sur la célébration par les Nations Unies du 50è anniversaire de ses deux pactes portant sur les droits de l'homme, veuillez consulter:

http://freeassembly.net/foaa-at-50/

http://2covenants.ohchr.org/

#FOAAat50

À quel point les gouvernements africains respectent-ils leur engagement? Etant donné les inquiétudes des défenseurs des droits de l'homme relatives au rétrécissement de l'espace civique (Freedom House, 2016) et la persistance dans les manchettes de la répression dans les rues et sur la toile (par exemple Human Rights Watch, 2016), à quel point les Africains se sentent-ils libres d'exercer leur droit d'association – surtout avec des organisations politiques, probablement le type d'association le plus susceptible de provoquer l'inquiétude et la répression de la part des officiels?

Les enquêtes d'Afrobaromètre dans 36 pays d'Afrique sont porteuses de nouvelles encourageantes: La plupart des Africains se sentent au moins « assez libres » de se joindre à tout groupe politique de leur choix. Mais seulement 21 sur 36 pays affichent des majorités qui se sentent « entièrement libres », et certains pays ont connu une forte chute de la liberté perçue.

Copyright © Afrobaromètre 2016

De toute évidence, la liberté d'association va de pair avec les autres libertés et la démocratie: Là où les citoyens ressentent la liberté d'association, ils ressentent également la liberté de s'exprimer et voter selon leurs opinions, et perçoivent leurs pays comme des démocraties effectives.

Cependant, un sur trois Africains affirment que le gouvernement devrait pouvoir interdire toute organisation qui « s'oppose à ses politiques ».

Enquêtes d'Afrobaromètre

Afrobaromètre est un réseau de recherches panafricain et indépendant qui conduit des enquêtes sur les attitudes du public envers la démocratie, la gouvernance, les conditions économiques, et des questions connexes à travers 36 pays d'Afrique. Cinq rounds d'enquêtes ont été conduits entre 1999 et 2013, et les résultats du Round 6 (2014/2015) sont actuellement en cours de dissémination.

Afrobaromètre réalise des entretiens face-à-face dans la langue choisie par le répondant avec des échantillons représentatifs nationaux, qui produisent des résultats nationaux avec des marges d'erreur de +/-2% (pour un échantillon de 1200 personnes) ou +/-3% (pour un échantillon de 2400 personnes) à un niveau de confiance de 95%. Les entrevues conduites au titre du Round 6 avec 53.935 citoyens représentent les opinions de plus des trois-quarts de la population du continent.

Cette dépêche s'appuie essentiellement sur les données du Round 6, avec des comparaisons d'une période à l'autre de 20 pays régulièrement suivis depuis le Round 4 (2008/2009) (voir le Tableau A.1 an annexe pour la liste des pays et les dates d'enquêtes).

Résultats clés

- En moyenne à travers 36 pays, huit sur 10 Africains se sentent au moins « assez libres » de se joindre à toute organisation politique de leur choix, dont une majorité (58%) qui s'en sent « entièrement libres ». Environ un sur six citoyens (17%) affirment se sentir « pas très libres » ou « pas du tout libres » de s'associer comme voulu.

- La liberté totale d'association n'est perçue que par une minorité dans 15 sur 36 pays. Tandis que plus de huit sur 10 citoyens se sentent « entièrement libres » au Sénégal (85%), au Malawi (85%), au Ghana (84%), et au Botswana (83%), moins d'un tiers en dit autant en Algérie (32%), au Zimbabwe (30%), au Soudan (27%), en Egypte (27%), et au Swaziland (7%).

- À travers 20 pays régulièrement suivis depuis 2008/2009,[1] la perception de la liberté « entière » d'association est stable. Cependant, dans six de ces pays, cette perception s'est réduite de manière significative entre 2008 et 2015, le Bénin et le Burkina Faso en tête de peloton, avec respectivement 23 et 21 points de pourcentage en moins. Dans quatre pays, la proportion des citoyens qui se sentent « entièrement libres » s'est accrue de manière significative: l'Ouganda (18 points de pourcentage), l'Afrique du Sud (15 points), la Namibie (14%), et le Cap-Vert (5 points).

- Les femmes sont quelque peu moins susceptibles de se sentir entièrement libres » que les hommes, à 55% contre 60%. La perception de liberté s'accroit légèrement avec l'âge.

[1] Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cap-Vert, Ghana, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Namibie, Nigéria, Ouganda, Sénégal, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.

Copyright © Afrobaromètre 2016

AFRO BAROMÈTRE
DONNER UNE VOIX AU PEUPLE

Perceptions de la liberté d'association et de la démocratie

36 pays africains | 2014/2015

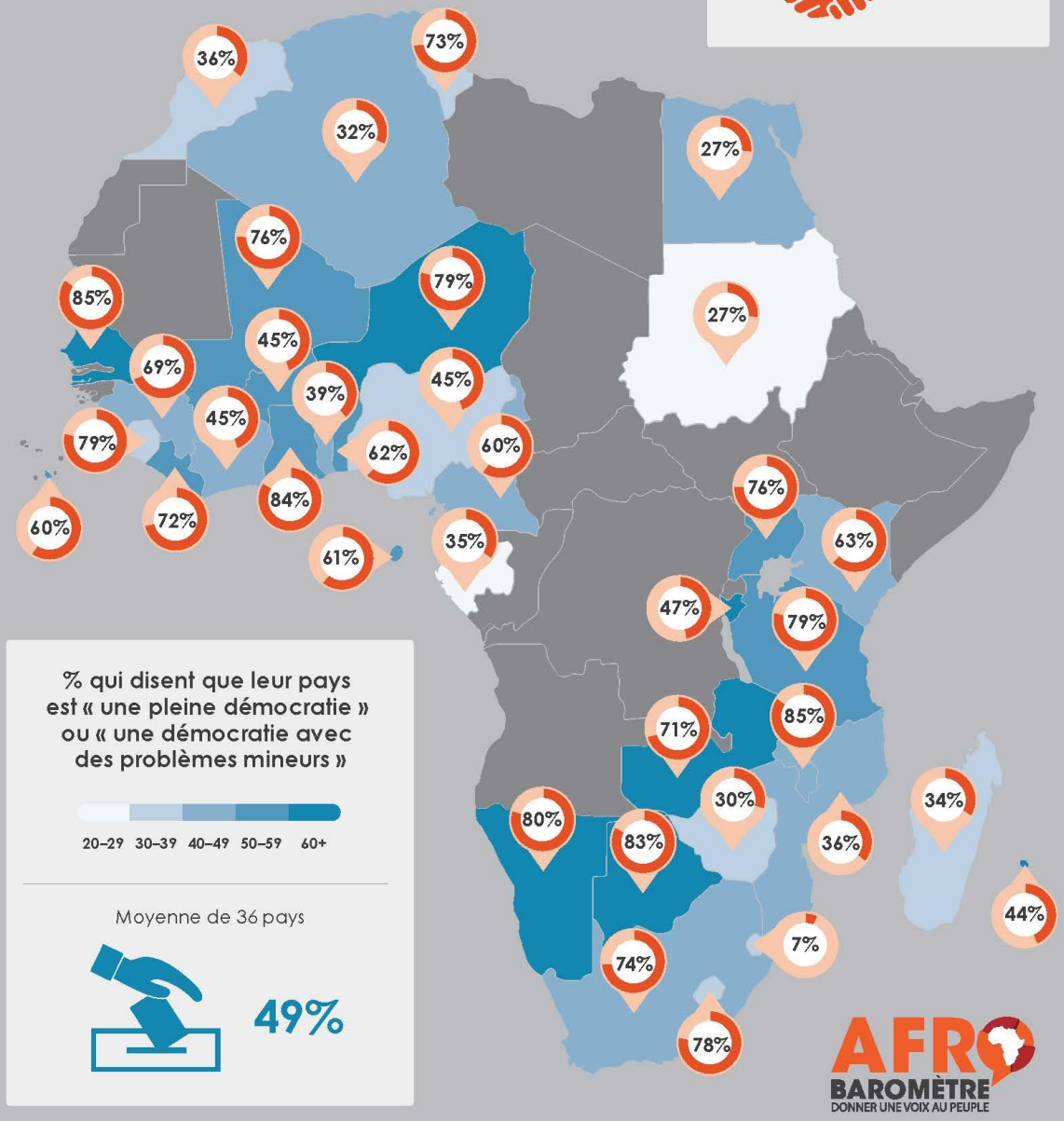

Copyright © Afrobaromètre 2016

- En général, la perception de la liberté d'association est corrélée avec des niveaux élevés d'implication effective dans des activités civiques et politiques.
- La liberté d'association va également de pair avec la démocratie: Les citoyens qui ressentent la liberté d'association tendent également à ressentir la liberté de s'exprimer et voter selon leurs opinions, et à percevoir leurs pays comme des démocraties effectives.
- En dépit de perceptions élevées de la liberté d'association et de ses liens avec la démocratie, un tiers (32%) des Africains sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » que le gouvernement « devrait pouvoir interdire toute organisation qui s'oppose à ses politiques ».

La liberté d'association

La liberté d'association semble être un droit fort apprécié en Afrique. Afrobaromètre a demandé aux répondants, « *Dans ce pays, à quel point êtes-vous libre de vous joindre à toute organisation politique de votre choix?* » En moyenne à travers 36 pays, une majorité (58%) des citoyens affirment se sentir « entièrement libres », et un autre groupe de 22% se sentent « assez libres ». Environ un sur six citoyens (17%) affirment se sentir « pas très libres » ou « pas du tout libres » de s'associer comme voulu.

En dépit de cette situation globale encourageante, l'appréciation de la liberté d'association est beaucoup restreinte dans un certain nombre de pays. Dans 15 sur les 36 pays, moins de la moitié de tous les citoyens se sentent « entièrement libres » de se joindre à des organisations politiques de leur choix (Figure 1). Les disparités d'un pays à l'autre sont substantielles: Tandis que plus de huit sur 10 citoyens se sentent « entièrement libres » au Sénégal (85%), au Malawi (85%), au Ghana (84%), et au Botswana (83%), moins d'un tiers en dit autant en Algérie (32%), au Zimbabwe (30%), au Soudan (27%), en Egypte (27%), et au Swaziland (7%). Le ressenti du « pas très libres » ou « pas du tout libres » est particulièrement prononcé au Swaziland (73%), au Zimbabwe (41%), au Gabon (36%), et en Mozambique (36%).

Il faut également noter que des événements peuvent surpasser des résultats d'enquête. Au Burundi, par exemple, les réponses collectées vers fin 2014 (lorsque seuls 16% ne se sentaient pas très/pas du tout libres) peuvent ne plus refléter les perceptions après la répression gouvernementale suite à la réélection du Président Pierre Nkurunziza. Les efforts récents du gouvernement en vue d'avoir la mainmise sur l'Internet, les médias, ou tout autre espace civique pourraient provoquer tout autant de prudence dans l'interprétation des résultats du Gabon, de l'Ouganda, et plusieurs autres pays. (Voir le Tableau A.1 en annexe pour les dates de collecte des données d'enquêtes.)

En moyenne, la perception de la liberté d'association est stable sur ces dernières années. À travers 20 pays régulièrement suivis depuis 2008/2009, la proportion des citoyens qui affirment se sentir « entièrement libres » de se joindre à toute organisation politique de leur choix est restée de deux-tiers (66% en 2014/2015). Cependant, dans six de ces pays, cette perception s'est réduite de manière significative entre 2008 et 2015, le Bénin, le Burkina Faso, et la Mozambique en tête de peloton, avec respectivement 23, 21, et 14 points de pourcentage en moins (Figure 2). Des réductions ont été enregistrées même dans des pays très performant, comme au Sénégal (85%, en baisse par rapport à 90%) et au Botswana (83%, en baisse par rapport à 92%).

Dans quatre pays, la proportion des citoyens qui se sentent « entièrement libres » s'est accrue de manière significative: l'Ouganda (18 points de pourcentage), l'Afrique du Sud (15 points), la Namibie (14%), et le Cap-Vert (5 points) (Figure 3).

Copyright © Afrobaromètre 2016

Figure 1: Liberté d'association | 36 pays | 2014/2015

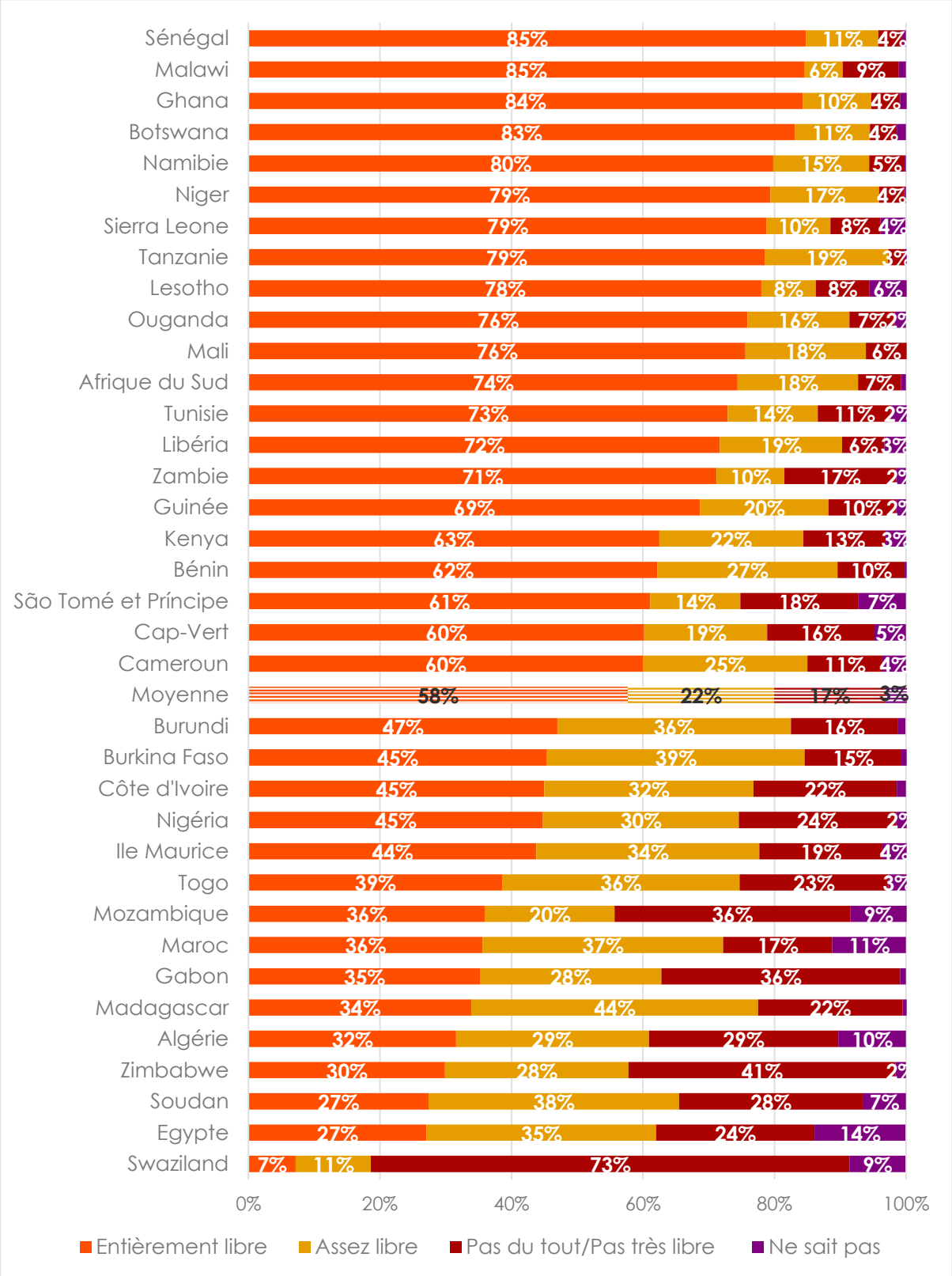

Question posée aux répondants : *Dans ce pays, à quel point êtes-vous libre d'adhérer à une organisation politique de votre choix?*

Copyright © Afrobaromètre 2016

Figure 2: Réduction des perceptions de la liberté d'association | 6 sur 20 pays | 2008-2015

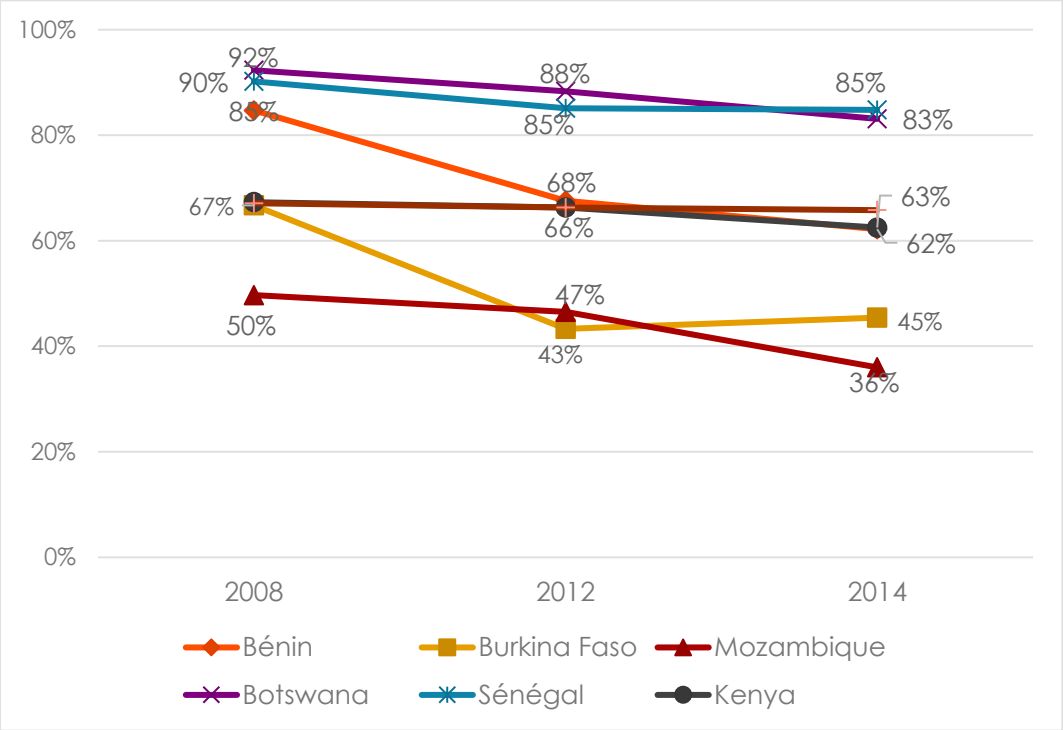

Question posée aux répondants : *Dans ce pays, à quel point êtes-vous libre d'adhérer à une organisation politique de votre choix?*

Figure 3: Augmentation des perceptions de liberté d'association | 4 sur 20 pays | 2008-2015

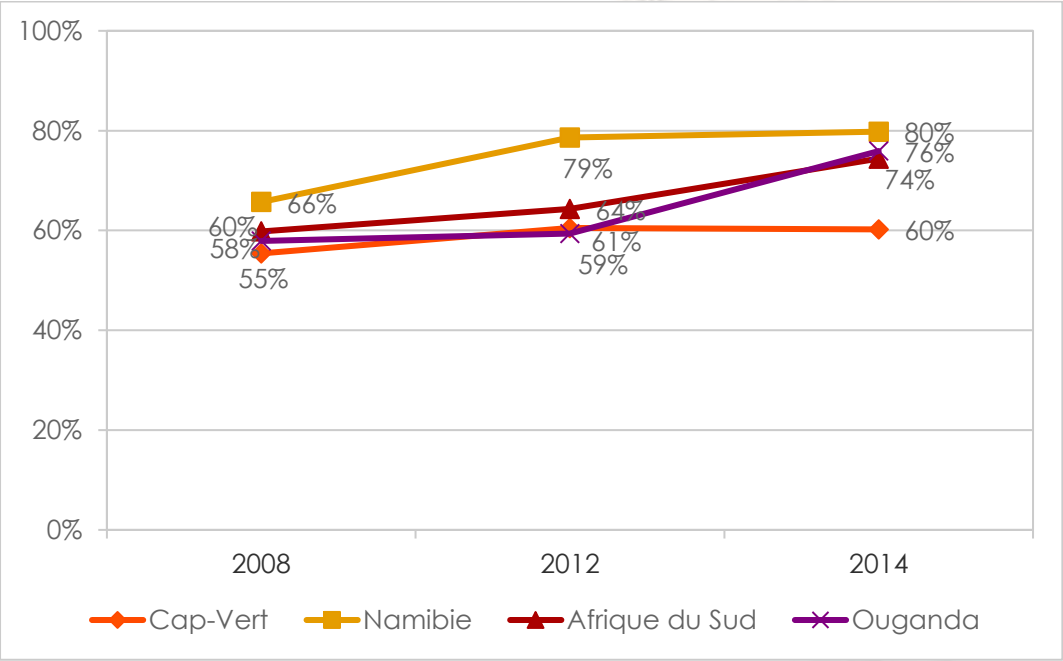

Question posée aux répondants : *Dans ce pays, à quel point êtes-vous libre d'adhérer à une organisation politique de votre choix?*

Copyright © Afrobaromètre 2016

Regroupés par région,[2] les citoyens des pays d'Afrique du Nord sont en moyenne de loin moins susceptibles de se sentir « entièrement libres » (39%) que ceux des pays d'Afrique de l'Est (66%) ou d'Afrique de l'Ouest (65%) (Figure 4). Dans la région de l'Afrique Australe, plusieurs pays connaissent des niveaux élevés de la liberté d'association perçue (Malawi (85%), Botswana (83%), Namibie (80%), Afrique du Sud (74%), et Zambie (71%)), mais la moyenne régionale se trouve diminuée en raison des niveaux bas du Swaziland (7%), du Zimbabwe (30%), de Madagascar (34%), et de la Mozambique (36%)).

Figure 4: Liberté d'association | par région | 2014/2015

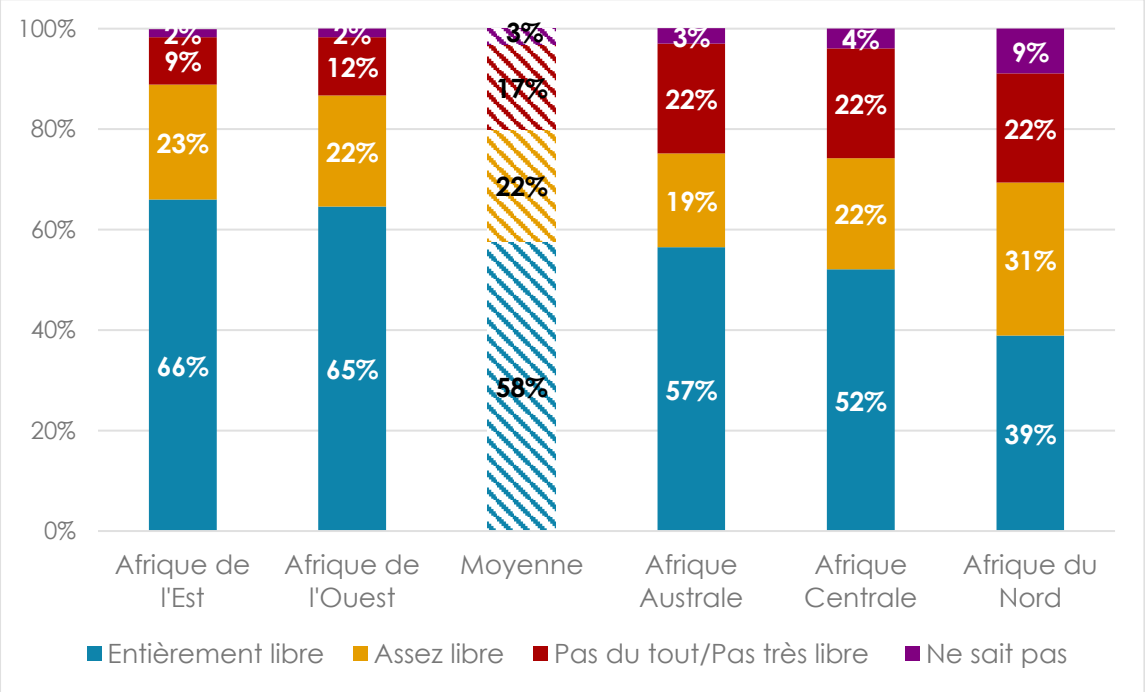

Question posée aux répondants : *Dans ce pays, à quel point êtes-vous libre d'adhérer à une organisation politique de votre choix?*

Les femmes sont quelque peu moins susceptibles que les hommes de se sentir « entièrement libres » de se joindre à toute organisation, à 55% contre 60% (Figure 5). Les autres disparités entre sous-groupes démographiques sont modestes. La liberté d'association perçue s'accroit avec l'âge, allant de 53% parmi les 18-25 ans à 64% parmi les personnes âgées de 66 ans et plus. L'éducation et la pauvreté vécue[3] semblent afficher des tendances contradictoires, la

[2] Les regroupements régionaux d'Afrobaromètre sont: Afrique Centrale (Cameroun, Gabon, São Tomé et Principe), Afrique de l'Est (Burundi, Kenya, Tanzanie, Ouganda), Afrique du Nord (Algérie, Egypte, Maroc, Soudan, Tunisie), Afrique Australe (Botswana, Lesotho, Madagascar, Malawi, Ile Maurice, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland, Zambie, Zimbabwe), Afrique de l'Ouest (Benin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo).

[3] Afrobaromètre évalue la pauvreté par le biais de son Indice de Pauvreté Vécue (Lived Poverty Index, ou LPI), une mesure basée sur la fréquence à laquelle les répondants ou leurs familles ont dû faire face à un manque de cinq nécessités de base (suffisamment de nourriture, suffisamment d'eau propre, médicaments ou traitement médical, suffisamment de combustible pour la cuisine, et un revenu en espèces) durant l'année précédant l'enquête. A la base des options de réponse « jamais », « juste une ou deux fois », « quelques fois », « plusieurs fois », et « toujours », les points de l'indice calculés pour chaque individu ou pays reflètent l'ampleur de la privation allant d'une pauvreté vécue nulle à une pauvreté vécue élevée.

Copyright © Afrobaromètre 2016

liberté perçue étant légèrement inférieure parmi les répondants les plus instruits ainsi que parmi les répondants les plus pauvres.

Figure 5: Liberté d'association | par caractéristiques démographiques | 36 pays | 2014/2015

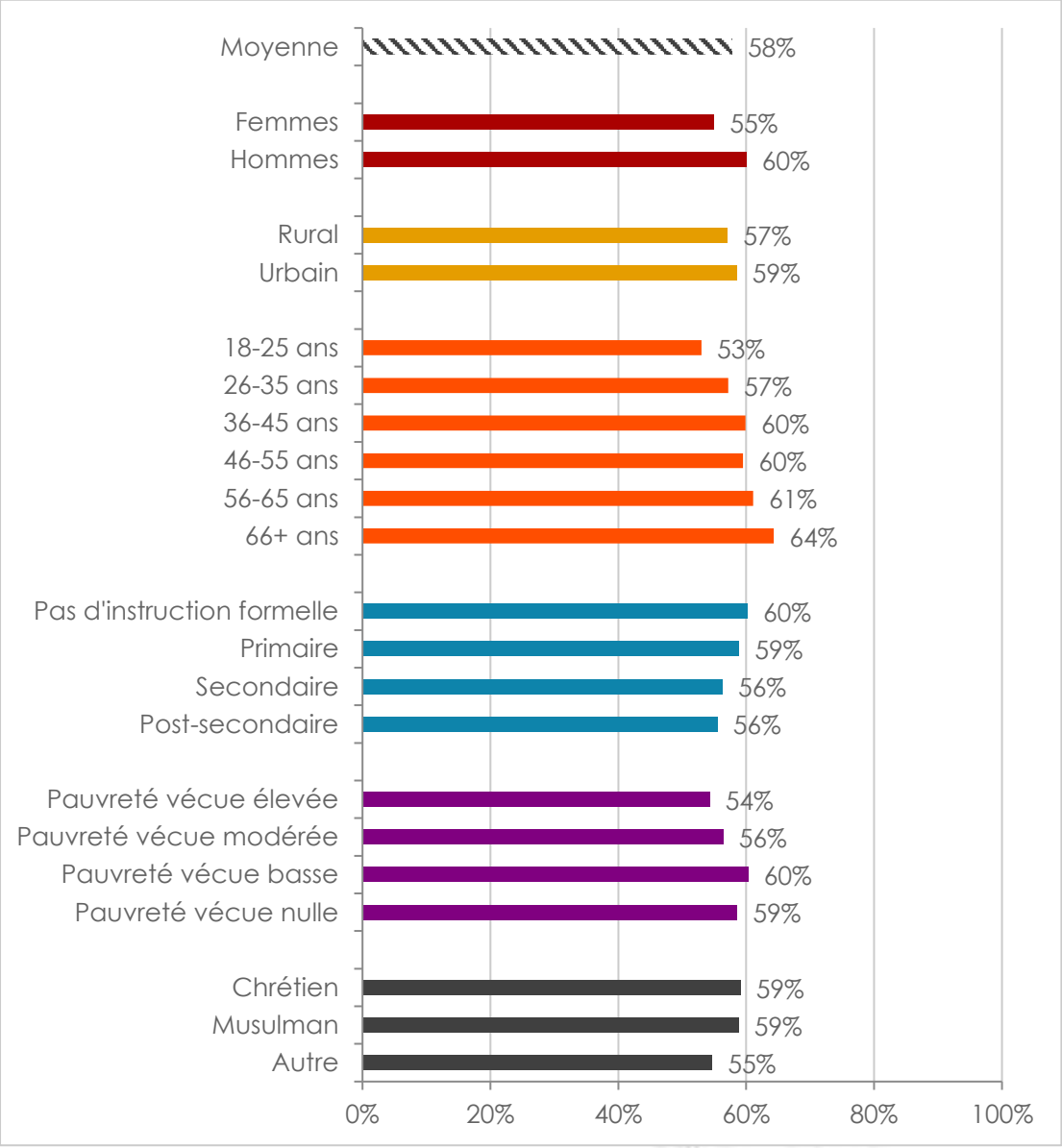

Question posée aux répondants : *Dans ce pays, à quel point êtes-vous libre d'adhérer à une organisation politique de votre choix?*
(% qui répondent « entièrement libre »)

Liberté d'association et engagement civique/politique

La perception de la liberté d'association est positivement corrélée avec l'engagement civique et politique. Les citoyens qui se sentent libres de se joindre aux organisations de leur choix sont plus susceptibles de s'engager activement au sein des associations de volontaires ou des groupes communautaires que leurs compatriotes qui se considèrent moins libres (Figure 6). Les répondants qui se sentent « entièrement libres » de s'associer sont également plus susceptibles d'assister à des rassemblements ou des meetings de campagne, d'essayer

Copyright © Afrobaromètre 2016

de convaincre les autres de voter pour un certain candidat ou parti, de travailler pour un candidat ou un parti politique, et de se joindre à d'autres pour demander une intervention gouvernementale (Figure 7).

Cette analyse élémentaire ne peut pas déterminer la causalité, c.-à-d. comment la perception et l'action s'influencent – si la perception de la liberté encourage les gens à s'impliquer activement, ou si l'engagement en politique entraine une perception de la liberté, ou les deux.

Figure 6: Liberté d'association et appartenance aux associations | 36 pays | 2014/2015

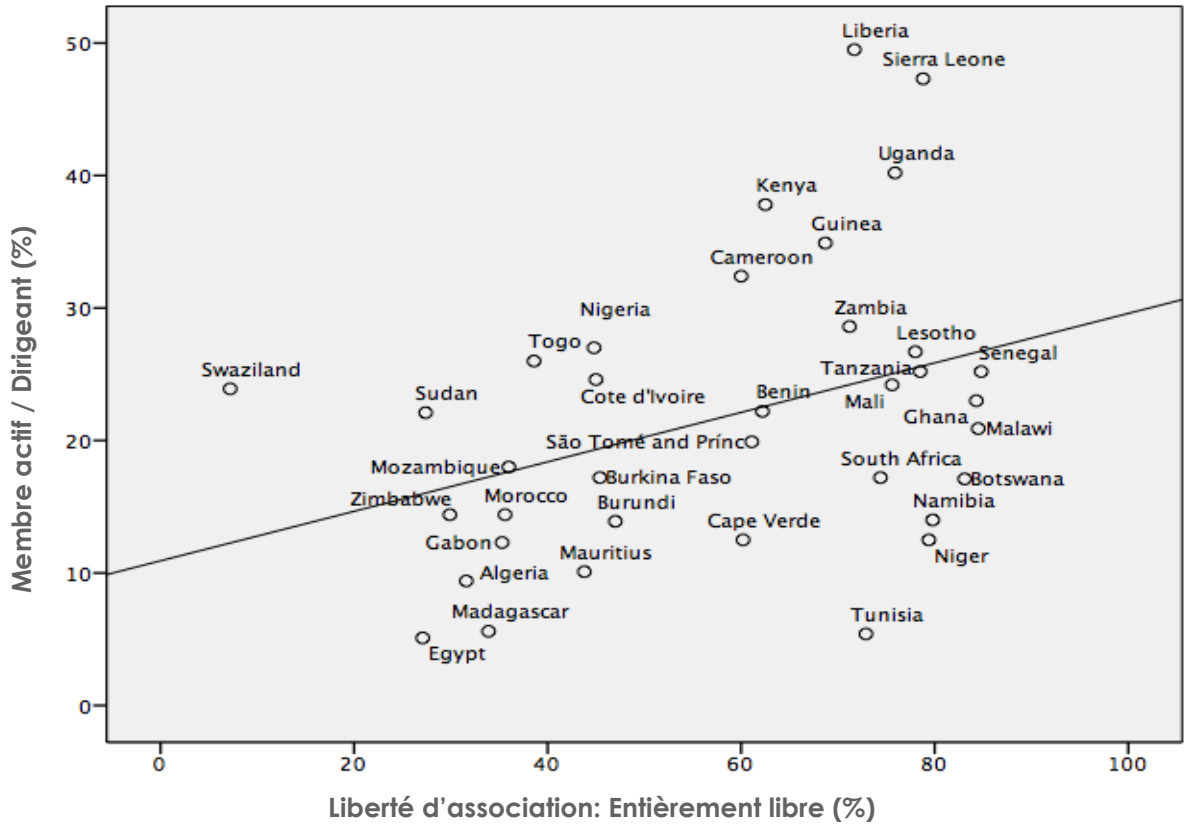

(Note: Pearson's r =0.370, p< 0.05)

Questions posées aux répondants:

- *Dans ce pays, à quel point êtes-vous libre d'adhérer à une organisation politique de votre choix?*
- *A présent, je vais vous lire une liste d'organisations ou de groupes auxquels les gens adhèrent ou participent. Pour chacun d'entre eux, pourriez-vous me dire si vous en êtes dirigeant, membre actif, simple adhérent, ou non-adhérent: Une association ou un groupe communautaire [autre que religieux(se)]?*

Copyright © Afrobaromètre 2016

Figure 7: Liberté d'association et engagement politique | 36 pays | 2014/2015

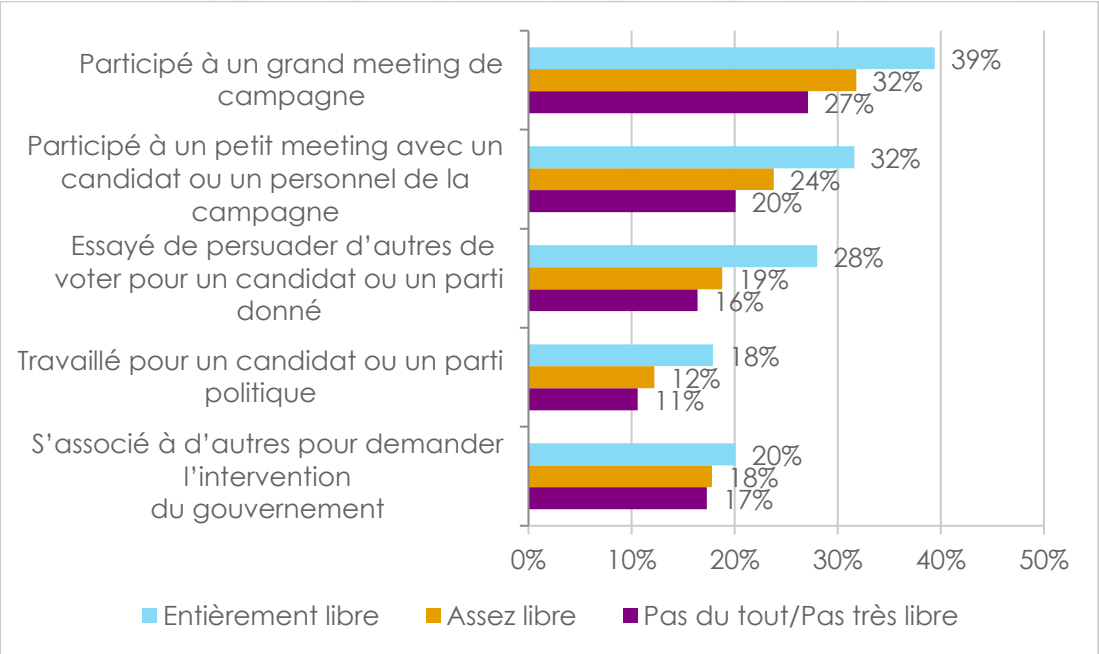

Questions posées aux répondants:

- *Dans ce pays, à quel point êtes-vous libre d'adhérer à une organisation politique de votre choix?*
- *En pensant à la dernière élection nationale de [mois, année], avez-vous: Participé à un grand meeting de campagne? Participé à un petit meeting avec un candidat ou un personnel de la campagne? Essayé de persuader d'autres personnes de voter pour un candidat présidentiel ou législatif donné ou un parti politique? Travaillé pour un candidat ou un parti politique?*
- *Voici une liste d'actions que les citoyens mènent parfois lorsqu'ils ne sont pas satisfaits des actions du gouvernement. Veuillez me dire si vous avez personnellement effectué une de ces actions au cours de l'année écoulée: S'unir à d'autres personnes de votre communauté pour demander l'intervention du gouvernement?*

Libertés et démocratie

Pour les Africains, la liberté d'association est étroitement interconnectée avec la liberté d'expression et de vote, ainsi qu'avec la démocratie en général. Les perceptions de ces trois libertés vont généralement de pair: À peu d'exceptions, les pays où de grandes proportions des citoyens se sentent « entièrement libres » de s'associer affichent également des niveaux élevés de perception de la liberté d'expression et sont confiants en leur droit de voter comme ils l'entendent (Tableau 1).[4]

La perception de la liberté de voter pour son choix est la plus élevée (69% « entièrement libres » en moyenne à travers les 36 pays) aussi bien en agrégat que dans chacun des pays pris individuellement, tandis que la perception de la liberté d'association (58% en moyenne) et la liberté d'expression (48%) suivent de près, dans bien des cas, mais aussi par des marges larges dans certains cas. Le Swaziland est un exemple probant de cette hiérarchisation: 56% des Swazis affirment se sentir « entièrement libres » de voter pour le candidat de leur choix, tandis que 18% seulement se sentent libres de s'exprimer ouvertement et que seuls 7% se sentent libres de s'associer comme ils le souhaitent. Mais même dans un des régimes

[4] Les tests de corrélation de Pearson confirment l'interconnexion étroite des perceptions des gens quant à ces trois droits. Pour les libertés d'association et d'expression, Pearson's r=0.926, p<0.01; pour les libertés d'association et de vote, Pearson's r=0.900, p<0.01.

Copyright © Afrobaromètre 2016

politiques les plus ouverts du continent, Maurice, l'écart est grand: Trois-quarts (74%) des Mauriciens se sentent libres de voter pour le candidat de leur choix, tandis que quatre seulement sur 10 se sentent libres de s'exprimer ouvertement (41%) ou de s'associer (44%).

Tableau 1: Libertés d'association, d'expression, et de vote | 36 pays | 2014/2015

	Liberté totale d'association	Liberté totale d'expression	Liberté totale de vote
Sénégal	85%	72%	89%
Malawi	85%	77%	94%
Ghana	84%	73%	86%
Botswana	83%	65%	85%
Namibie	80%	70%	85%
Niger	79%	53%	80%
Sierra Leone	79%	53%	86%
Tanzanie	79%	70%	80%
Lesotho	78%	68%	83%
Ouganda	76%	65%	85%
Mali	76%	53%	79%
Afrique du Sud	74%	61%	78%
Tunisie	73%	67%	89%
Libéria	72%	53%	78%
Zambie	71%	63%	82%
Guinée	69%	59%	77%
Kenya	63%	54%	77%
Bénin	62%	53%	72%
São Tomé et Príncipe	61%	60%	80%
Cap-Vert	60%	56%	72%
Cameroun	60%	42%	68%
Burundi	47%	35%	55%
Burkina Faso	45%	31%	57%
Côte d'Ivoire	45%	31%	54%
Nigéria	45%	28%	49%
Maurice	44%	41%	74%
Togo	39%	26%	58%
Mozambique	36%	31%	57%
Maroc	36%	29%	51%
Gabon	35%	20%	56%
Madagascar	34%	36%	61%
Algérie	32%	37%	51%
Zimbabwe	30%	27%	35%
Soudan	27%	16%	36%
Egypte	27%	33%	37%
Swaziland	7%	18%	56%
Moyenne	58%	48%	69%

Questions posées aux répondants: *Dans ce pays, à quel point êtes-vous libre de:*

- *Adhérer à une organisation politique de votre choix?*
- *Choisir sans pression la personne pour laquelle vous allez voter?*

Copyright © Afrobaromètre 2016

Aux yeux de beaucoup d'Africains, ces libertés font également partie de l'épine dorsale de la démocratie. A la question « *Que signifie, si jamais, 'la démocratie' pour vous?* », la réponse la plus fréquente des répondants est libertés civiles et libertés individuelles, mentionnés par 71% des répondants (Figure 8). Beaucoup moins de répondants mentionnent le vote/les élections/la compétition multipartite (21%), l'égalité/la justice (19%), et d'autres aspects de la démocratie.

Figure 8: Que signifie « la démocratie » ? | 36 pays | 2014/2015

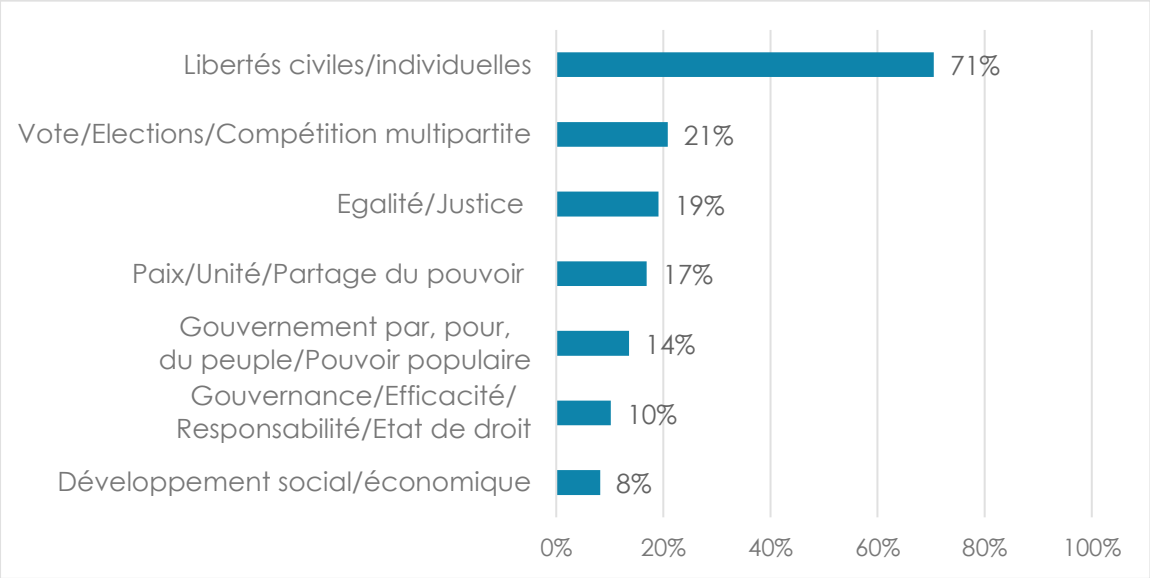

Question posée aux répondants: *Que signifie, si jamais, 'la démocratie' pour vous? (Les répondants avaient la possibilité de donner jusqu'à trois réponses. La figure montre le % des répondants qui mentionnent chaque option parmi leurs trois réponses.)*

Confirmant davantage le lien entre la liberté d'association et la démocratie, les répondants qui se considèrent libres de se joindre à toute organisation de leur choix sont également plus susceptibles de considérer leur pays une démocratie (Tableau 2). Une majorité (54%) de ceux qui se sentent « entièrement libres » de s'associer considèrent leur pays une « pleine démocratie » ou une démocratie « avec des problèmes mineurs », contre un tiers seulement (33%) de ceux qui ne se sentent « pas du tout libres » de s'associer.

Tableau 2: Liberté d'association et ampleur de la démocratie | 36 pays | 2014/2015

Liberté d'association perçue	% qui considèrent leur pays …	
	Une pleine démocratie ou une démocratie avec des problèmes mineurs	Une démocratie avec des problèmes majeurs ou pas une démocratie
Entièrement libres de s'associer	54%	36%
Assez libres de s'associer	47%	43%
Pas très libres de s'associer	38%	51%
Pas du tout libres de s'associer	33%	56%

Questions posées aux répondants:

- *Dans ce pays, à quel point êtes-vous libre d'adhérer à une organisation politique de votre choix ?*
- *A votre avis, quel est le niveau de la démocratie en [pays] aujourd'hui?*

Copyright © Afrobaromètre 2016

À travers 36 pays, le rapport entre la liberté d'association perçue et l'ampleur perçue de la démocratie est statistiquement forte (Pearson's r=0.545, p<0.01). De même, la liberté d'association perçue est fortement liée à la satisfaction des citoyens quant au fonctionnement de la démocratie dans leur pays (Figure 9).[5]

Figure 9: Liberté d'association et ampleur de la démocratie | 36 pays | 2014/2015

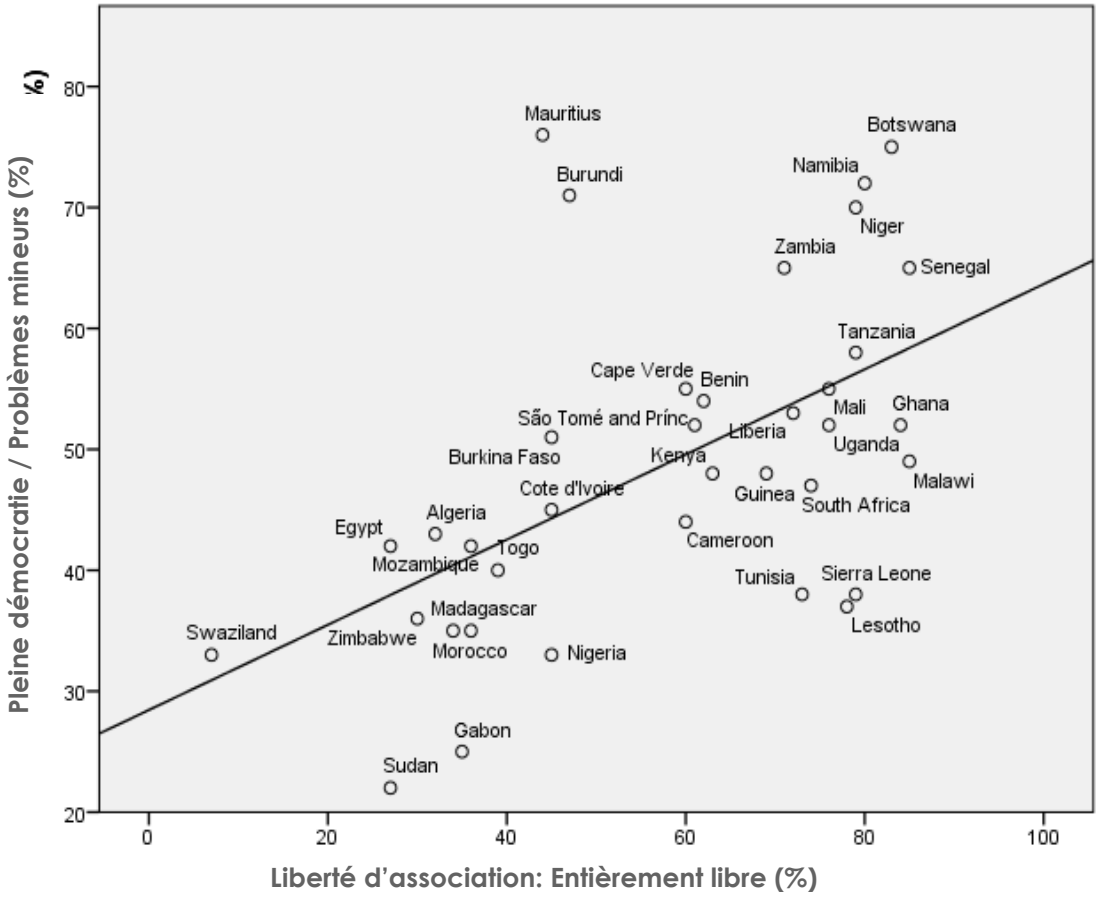

(Note : Pearson's r = 0.4827, p< 0.01)

Questions posées aux répondants:

- *Dans ce pays, à quel point êtes-vous libre d'adhérer à une organisation politique de votre choix ?*
- *A votre avis, quel est le niveau de la démocratie en [pays] aujourd'hui?*

Soutien populaire à la liberté d'association

Etant donné les relations fortes entre les perceptions des libertés d'association, d'expression, et de vote et la démocratie, il est surprenant de réaliser que le soutien à la liberté inconditionnelle d'association est loin d'être unanime. Tandis que six sur 10 Africains (63%) sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » que « nous devrions nous sentir libre d'adhérer à toute organisation, que le gouvernement l'approuve ou pas, » un tiers (32%) des citoyens affirment que le gouvernement « devrait pouvoir interdire toute organisation qui s'oppose à ses politiques » (Figure 10).

[5] Pearson's r = 0.4827, p< 0.01

Copyright © Afrobaromètre 2016

Figure 10: Soutien populaire à la liberté d'association | 36 pays | 2014/2015

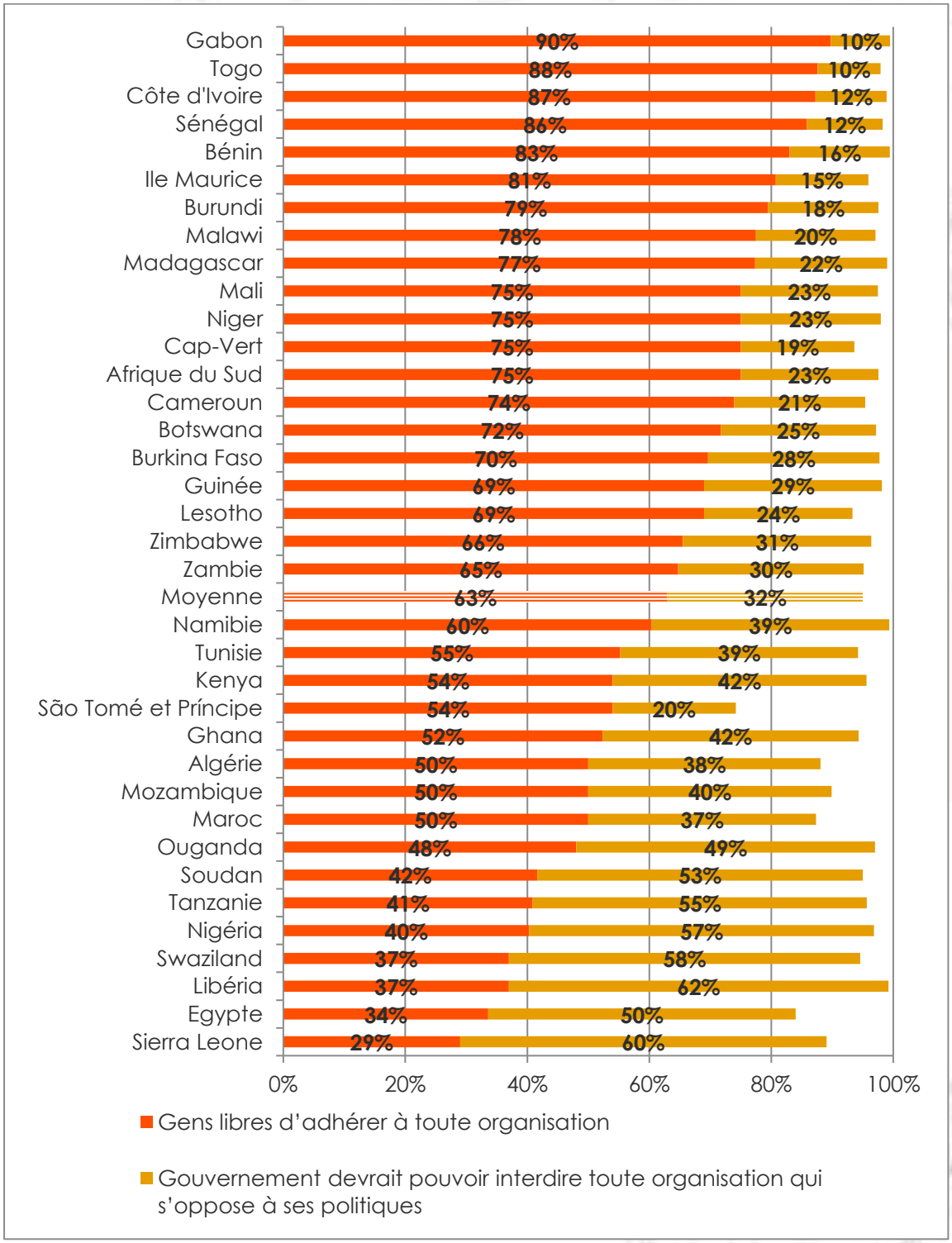

Questions posées aux répondants: *Parlons un peu du type de société que vous souhaiteriez pour ce pays. Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion?*
Affirmation 1: Le gouvernement devrait pouvoir interdire toute organisation qui s'oppose à ses politiques.
Affirmation 2: Nous devrions nous sentir libre d'adhérer à toute organisation, que le gouvernement l'approuve ou pas.
(% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec chaque affirmation)

Copyright © Afrobaromètre 2016

Le soutien à la liberté d'association varie largement d'un pays à l'autre, allant des plus élevés au Gabon (90%), au Togo (88%), et en Côte d'Ivoire (87%) aux plus bas en Sierra Leone (29%) et en Egypte (34%). Le soutien au droit du gouvernement de proscrire certaines organisations est la position de la majorité dans sept sur 36 pays, surtout au Libéria (62%) et en Sierra Leone (60%) – peut-être un héritage des organisations violentes de l'époque des guerres civiles qui ont infligé des souffrances indicibles aux populations.

Fait intéressant, un test de corrélation de Pearson ne révèle aucune association au niveau national entre le soutien au principe de la liberté d'association et le sentiment réel de liberté (Pearson's r=0.121, p>0.1). En d'autres termes, les gens qui se sentent « entièrement libres » de se joindre à toute organisation ne sont ni plus ni moins susceptibles de soutenir la liberté d'association que ceux qui se sentent moins libres.

Conclusion

Bonne nouvelle – le fait que huit sur 10 Africains se sentent tout au moins « assez libres » de se joindre à toute organisation politique de leur choix – devrait en effet être objet de réjouissance. Mais cela ne devrait pas faire perdre de vue les obstacles qui restent, y compris le grand nombre de Swazis, Zimbabwéens, Gabonais, Mozambicains, et autres Africains qui ne perçoivent pas – et qui donc ne bénéficient pas de – ce droit fondamental de l'homme. Les récents déclins de la perception de la liberté d'association au Bénin, au Burkina Faso, en Mozambique, au Kenya, et même dans les pays qu'on qualifierait de bons élèves tels que le Botswana et le Sénégal, posent des défis pour les analystes et les moniteurs.

Les perceptions des citoyens sont conformes aux discours des défenseurs selon lesquels la liberté d'association s'entrelace intimement avec d'autres retombées de la démocratie, enjoignant tous les gouvernements démocratiques d'assurer la protection d'une gamme complète de droits et de libertés essentielles. Comme le disait Zeid Ra'ad Al Hussein, le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Droits de l'Homme, à l'occasion de la commémoration du cinquantième anniversaire, « Ce ne sont pas de vains mots, mais des droits. Chaque état ici représenté a promis solennellement devant ses populations de faire en sorte que ces droits soient respectés » (Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, 2016).

Un dernier obstacle, ou puzzle, se trouve peut-être dans la grande proportion des Africains – environ un sur trois – qui ne soutiennent pas totalement la liberté d'association, arguant plutôt que leur gouvernement devrait pouvoir interdire toute organisation qui « s'oppose à ses politiques ». Peut-être qu'un nombre important d'Africains se considèrent libres de se joindre à toute organisation à laquelle *ils pourraient effectivement vouloir se joindre*, sans nécessairement vouloir donner carte blanche à n'importe quelle organisation imaginable.

Pour explorer davantage ces données, veuillez consulter l'outil d'analyse en ligne d'Afrobaromètre, à l'adresse www.afrobarometer.org/online-data-analysis.

Copyright © Afrobaromètre 2016

Références

Freedom House. (2016). Anxious dictators, wavering democracies: Global freedom under pressure. https://freedomhouse.org/report/freedom-world/freedom-world-2016.

Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme. (2016). Our rights, our freedoms, always. http://2covenants.ohchr.org/.

Human Rights Watch. (2016). More fear than fair: Gambia's 2016 presidential election. https://www.hrw.org/sites/default/files/report_pdf/gambia1116_web.pdf.

Rapporteur Spécial de l'ONU sur le Droit de Réunion Pacifique et d'Association. (2016a). #FOAAat50: Celebrating a half century of assembly and association rights. http://freeassembly.net/foaa-at-50/.

Rapporteur Spécial de l'ONU sur le Droit de Réunion Pacifique et d'Association. (2016b). The right to freedom of association: Best practices fact sheet. http://freeassembly.net/wp-content/uploads/2015/03/Association-rights-factsheet-final-v2.pdf.

Copyright © Afrobaromètre 2016

Annexe

Tableau A.1: Dates du Round 6 et des enquêtes précédentes d'Afrobaromètre

Pays	Mois durant lesquels les travaux de terrain au titre du Round 6 ont été conduits	Enquêtes précédentes
Afrique du Sud	Aout-septembre 2015	2000, 2002, 2006, 2008, 2011
Algérie	Mai-juin 2015	2013
Bénin	Mai-juin 2014	2005, 2008, 2011
Botswana	Juin-juillet 2014	1999, 2003, 2005, 2008, 2012
Burkina Faso	Avril-mai 2015	2008, 2012
Burundi	Septembre-octobre 2014	2012
Cameroun	Janvier-février 2015	2013
Cap-Vert	Novembre-décembre 2014	2002, 2005, 2008, 2011
Côte d'Ivoire	Aout-septembre 2014	2013
Egypte	Juin-juillet 2015	2013
Gabon	Septembre 2015	N/A
Ghana	Mai-juin 2014	1999, 2002, 2005, 2008, 2012
Guinée	Mars-avril 2015	2013
Kenya	Novembre-décembre 2014	2003, 2005, 2008, 2011
Lesotho	Mai 2014	2000, 2003, 2005, 2008, 2012
Libéria	Mai 2015	2008, 2012
Madagascar	Décembre 2015-janvier 2015	2005, 2008, 2013
Malawi	March-avril 2014	1999, 2003, 2005, 2008, 2012
Mali	Décembre 2014	2001, 2002, 2005, 2008, 2013
Maroc	Novembre 2015	2013
Maurice	Juin-juillet 2014	2012
Mozambique	Juin-aout 2015	2002, 2005, 2008, 2012
Namibie	August-septembre 2014	1999, 2003, 2006, 2008, 2012
Niger	Avril 2015	2013
Nigéria	Décembre 2014-janvier 2015	2000, 2003, 2005, 2008, 2013
Ouganda	Mai 2015	2000, 2002, 2005, 2008, 2012
São Tomé et Principe	Juillet-aout 2015	N/A
Sénégal	Novembre-décembre 2014	2002, 2005, 2008, 2013
Sierra Leone	Mai-juin 2015	2012

Copyright © Afrobaromètre 2016

Pays	Mois durant lesquels les travaux de terrain au titre du Round 6 ont été conduits	Enquêtes précédentes
Soudan	Juin 2015	2013
Swaziland	Avril 2015	2013
Tanzanie	Aout-novembre 2014	2001, 2003, 2005, 2008, 2012
Togo	Octobre 2014	2012
Tunisie	Avril-mai 2015	2013
Zambie	Octobre 2014	1999, 2003, 2005, 2009, 2013
Zimbabwe	Novembre 2014	1999, 2004, 2005, 2009, 2012

Copyright © Afrobaromètre 2016

Autres rapports globaux au titre du Round 6

- **Par où commencer? Concilier les ODDs avec les priorités des citoyens.** Bentley, T., Olapade, M., Wambua, P., & Charron, N. (2015). Dépêche No. 67 d'Afrobaromètre. http://afrobarometer.org/fr/publications/ad67-par-ou-commencer-concilier-les-objectifs-de-developpement-durable-et-les-priorites.
- **Malgré un certain progrès, les infrastructures de base demeurent un défi en Afrique.** Mitullah, W. V., Samson, R., Wambua, M. De P., & Balongo, S. (2016). Dépêche No. 67 d'Afrobaromètre. http://afrobarometer.org/fr/publications/ ad69-malgre-un-certain-progres-les-infrastructures-de-base-demeurent-un-defi-en-afrique.
- **Dividende de la croissance en Afrique? La pauvreté vécue décroit en Afrique.** Mattes, R., Dulani, B., & Gyimah-Boadi, E. (2016). Synthèse de Politique d'Afrobaromètre No. 29. http://afrobarometer.org/fr/publications/pp29-dividende-de-la-croissance-la-pauvrete-vecue-decroit-en-afrique.
- **Bons voisins? Les Africains démontrent un sens élevé de la tolérance envers beaucoup, mais pas tous.** (2016). Dépêche No. 74 d'Afrobaromètre. http://afrobarometer.org/sites/default/files/publications/D%C3%A9p%C3%AAches/ab_r6_dispatchno74_tolerance_en_afrique_fre1.pdf.
- **Hors réseau ou « marche-arrêt »: La majorité des Africains manquent d'électricité fiable.** Dépêche No. 75 d'Afrobaromètre. http://afrobarometer.org/fr/publications/ ad75-hors-reseau-ou-marche-arret-la-majorite-des-africains-manquent-delectricite-fiable.
- **Manque d'eau propre, d'assainissement favorise l'insatisfaction avec les performances gouvernementales.** (2016). Dépêche No. 76. http://afrobarometer.org/fr/publications/ad76-manque-deau-propre-dassainissement-favorise-linsatisfaction-avec-les-performances.
- **En dépit des progrès, les soins de santé demeurent une haute priorité des Africains.** Synthèse de Politique No. 31 d'Afrobaromètre. http://afrobarometer.org/fr/publications/pp31-sante_demeure_priorite_en_afrique.
- **Le soutien franc du public à leur rôle de « veilleur » conforte les médias africains sous attaque.** Dépêche No. 85 d'Afrobaromètre. http://afrobarometer.org/fr/publications/ad85_medias_en_afrique_afrobarometre_2016.
- **Intégration régionale en Afrique: Un soutien public plus ferme pourrait-il transformer les discours en actes?** Dépêche No. 91 d'Afrobaromètre. http://afrobarometer.org/fr/publications/ad91-integration-regionale-en-afrique-un-soutien-public-plus-ferme-pourrait-il.
- **Moins d'engagement, moins d'autonomisation? La participation politique est à la traîne chez les jeunes d'Afrique.** Synthèse de Politique No. 34 d'Afrobaromètre. http://afrobarometer.org/fr/publications/pp34-moins-dengagement-moins-dautonomisation-la-participation-politique-est-la-traine.
- **Des institutions dignes de confiance impactent-elles le développement en Afrique?** Dépêche No. 112 d'Afrobaromètre. http://afrobarometer.org/fr/ publications/ad112-des-institutions-dignes-de-confiance-impactent-elles-le-developpement-en-afrique.
- **La gestion des élections en Afrique: Qualité des processus, confiance publique sont des questions centrales.** Synthèse de Politique No. 35 d'Afrobaromètre. http://afrobarometer.org/fr/publications/pp35-la-gestion-des-%C3%A9lections-en-afrique.

Copyright © Afrobaromètre 2016

- **Performance des députés et conseillers locaux: Au service des électeurs ou de leurs propres intérêts?** Dépêche No. 115 d'Afrobaromètre. http://www.afrobarometer.org/fr/publications/ad115-performance-des-deputes-et-conseillers-locaux-au-service-des-electeurs-ou-de.
- **La présence accrue de la Chine en Afrique attire des appréciations largement positives.** Dépêche No. 122 d'Afrobaromètre. http://afrobarometer.org/fr/publications/ad122-la-presence-accrue-de-la-chine-en-afrique-attire-des-appreciations-largement.
- **Les Africains veulent-ils encore de la démocratie?** Synthèse de Politique No. 36 d'Afrobaromètre. http://afrobarometer.org/fr/publications/pp36-les-africains-veulent-ils-encore-de-la-democratie.

Copyright © Afrobaromètre 2016

Brian Howard est le directeur des publications et directeur intérimaire des opérations en charge des communications d'Afrobaromètre. Email: bhoward@afrobarometer.org.

Kangwook Han est assistant de recherches à Afrobaromètre et doctorant au Département des Sciences Politiques à Michigan State University. Email: hakawoo@gmail.com.

Afrobaromètre, projet collaboratif de recherche par enquêtes, est conduit par des spécialistes des sciences sociales de plus de 30 pays africains. La coordination des activités est assurée par le Centre pour le Développement de la Démocratie (CDD) au Ghana, l'Institut de Justice et de la Réconciliation (IJR) en Afrique du Sud, l'Institut des études de Développement (IDS) à l'Université de Nairobi au Kenya, et l'Institut de Recherche Empirique en Economie Politique (IREEP) au Bénin. L'Université d'Etat du Michigan (MSU) et l'Université de Cape Town (UCT) apportent une assistance technique au réseau.

Les Rounds 5 et 6 d'Afrobaromètre ont reçu le soutien financier du Département britannique pour le développement international (DFID), de la Fondation Mo Ibrahim, de l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (SIDA), de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), et de la Banque Mondiale.

Les dons contribuent à faire d'Afrobaromètre le porte-voix des citoyens africains. Veuillez penser à faire une contribution (à www.afrobarometer.org) ou contactez Aba Kittoe (akittoe@afrobarometer.org) pour discuter d'un financement institutionnel.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le www.afrobarometer.org.

Suivez nos publications globales avec #VoicesAfrica sur Twitter et Facebook.

Infographiques réalisées par Soapbox, www.soapbox.co.uk.

Dépêche No. 128 d'Afrobaromètre | 16 décembre 2016

Copyright © Afrobaromètre 2016